



Figure 1 : Concept d'intervention proposé

Zones 1 et 6 : maintenir les fossés sous un couvert d'arbustes afin d'éviter le développement de plantes aquatiques.

Zones 2 et 5 : gérer les pentes intérieures en prairie haute et contrôler les plantes ligneuses à un rythme variant selon l'évolution de la végétation du milieu avoisinant (forêt ou agriculture).

Zones 3 et 4 : tondre à 75 millimètres, quatre fois par an, une bande d'une largeur de deux mètres à partir de l'accotement.

Zone 7 : destiner plus particulièrement la berge aux plantes ligneuses, aux arbres et aux arbustes. Afin d'améliorer l'environnement autoroutier, ce type de gestion sera adapté en fonction des milieux traversés.